



Programme Canadien des Bourses de la Francophonie (PCBF) au titre de l'année 2009-2010

Le Gouvernement du Canada a lancé son programme de bourses de la Francophonie au titre de l'année 2009-2010. C'est un programme de bourses d'excellence accordées, après sélection, à des candidats particulièrement méritants et désirant poursuivre des études de maîtrise, de master et de doctorat au Canada.

Les candidats au PCBF doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Les candidats doivent résider de façon continue, durant l'année qui précède la demande, au Maroc ou dans un des pays dont les ressortissants sont admissibles au PCBF;
- Les personnes qui ont fait une demande d'immigration au Canada ou qui ont le statut de résident ou dont la conjointe ou le conjoint a ce statut ne sont pas admissibles à ce programme de bourses;
- La maîtrise du français parlé et écrit est une condition essentielle d'admission. Elle pourra faire l'objet d'une vérification au moyen d'un test;
- Le candidat doit avoir obtenu son diplôme le plus récent au cours des cinq dernières années pour des études universitaires;
- Toute personne ayant déjà bénéficié d'une bourse de ce programme ne peut postuler à nouveau qu'après avoir séjourné pendant deux années complètes au Maroc;
- Les études en médecine, en pharmacie et en médecine dentaire, pour des formations cliniques, sont exclues, mais les études pour des formations en recherche sont admissibles;
- Le Canada se réserve le droit de choisir les candidats suivant les secteurs prioritaires de l'assistance canadienne dans les pays bénéficiaires.

Les candidats au programme canadien des bourses de la Francophonie doivent remplir lisiblement en Français le formulaire de candidature en 4 exemplaires tout en joignant à chaque exemplaire les pièces suivantes :

- Copie conforme du certificat de naissance ou attestation du lieu et de la date de naissance ;
- Copie conforme du certificat de citoyenneté ;
- Copie conforme des relevés de notes des études secondaires et de chacune des années d'études postsecondaires ;
- Copie conforme des diplômes d'études secondaires et postsecondaires ;

- Trois lettres de recommandation de personnes appartenant au milieu universitaire et pouvant attester de l'aptitude de la candidate ou du candidat à mener à bien les études envisagées ;
- Projet de recherche, de 1200 mots, comprenant au moins les objectifs, la problématique, la méthodologie et les résultats escomptés ;
- Bref curriculum vitae ;
- Une copie du mémoire ou de la thèse du DEA ou du DESS ;
- Texte de 400 à 500 mots démontrant la stratégie de réintégration du candidat dans son pays à la fin de ses études ;
- Pour la personne ayant un emploi, lettre de l'employeur certifiant qu'elle pourra réintégrer son poste au terme de ses études.

Les dossiers de candidature sont disponibles au Service des Bourses de la Direction de la Formation des Cadres et aux Centres Irchad Attalib. Les formulaires des années antérieures ne sont plus valables et ne seront prises en considération que les candidatures présentées sur les formulaires 2009-2010.

Pour de plus amples informations sur ce programme, veuillez consulter le site : www.boursesfrancophonie.ca.

Les dossiers de candidature, dûment remplis et complétés, doivent parvenir à la Direction de la Formation des Cadres **avant le 15 novembre 2008, délai de rigueur.**